

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Acasti Pharma Inc.	23 avril 2018	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Manitoba - Ontario
Corporation Savaria	20 avril 2018	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Goodfood Market Corp.	24 avril 2018	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Ontario
FBC Active Blockchain Opportunities ETF	19 avril 2018	Colombie-Britannique
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	18 avril 2018	Ontario
Fonds d'actions mondiales de croissance Imaxx	19 avril 2018	Ontario
Fonds de marchés émergents IG Mackenzie	20 avril 2018	Manitoba

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds multistratégie à rendement absolu Mackenzie	24 avril 2018	Ontario
MD Precision Canadian Balanced Growth Fund (<i>auparavant, MD Balanced Fund</i>)	18 avril 2018	Ontario
Fonds d'obligations MD		
Fonds d'obligations à court terme MD		
MD Precision Canadian Moderate Growth Fund (<i>auparavant, MD Dividend Income Fund</i>)		
Fonds d'actions MD		
Placements d'avenir MD Limitée		
Fonds croissance de dividendes MD		
Fonds international de croissance MD		
Fonds de valeur international MD		
Fonds monétaire MD		
Fonds sélectif MD		
Fonds américain de croissance MD		
Fonds américain de valeur MD		
Fonds stratégique de rendement MD		
Fonds d'occasions stratégiques MD		
Fonds d'obligations sans combustibles fossiles MD		
Fonds d'actions sans combustibles fossiles MD		
Portefeuille conservateur, Précision MD		
Portefeuille de revenu équilibré précision MD		
Portefeuille de croissance modérée précision MD		
Portefeuille équilibré de croissance, Précision MD		
Portefeuille de croissance maximale, Précision MD		
Park Lawn Corporation	20 avril 2018	Ontario
Premium Brands Holdings Corporation	18 avril 2018	Colombie-Britannique

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Rogers Communications Inc.	23 avril 2018	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de placement actions du barreau du Québec	20 avril 2018	Québec
Fonds de placement obligations du barreau du Québec		
Fonds de placement équilibré du barreau du Québec		
Fonds de placement dividendes du barreau du Québec		
Fonds de placement mondial du barreau du Québec		
Fonds de placement marché monétaire du barreau du Québec		
Catégorie De Ressources Maple Leaf Catégorie De Revenu Maple Leaf	19 avril 2018	Colombie-Britannique
First Asset CanBanc Income Class ETF	20 avril 2018	Ontario
First Asset Core Canadian Equity Income Class ETF		
First Asset MSCI Canada Quality Index Class ETF		
First Asset Short Term Government Bond Index Class ETF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB de revenu amélioré d'actions américaines (\$US) Horizons	23 avril 2018	Ontario
FNB de revenu amélioré d'actions internationales Horizons		
FNB de revenu amélioré en actions Horizons		
Horizon Enhanced Income Energy ETF		
Horizons Enhanced Income Financials ETF		
Horizons Enhanced Income Gold Producers ETF		
FNB indiciel innovation Evolve	23 avril 2018	Ontario
Fonds avantage Portland	24 avril 2018	Ontario
Fonds équilibré canadien Portland		
Fonds ciblé canadien Portland		
Fonds bancaire mondial Portland		
Fonds de dividendes mondial Portland		
Fonds de revenu mondial Portland		
Fonds valeur Portland		
Fonds 15 sur 15 Portland		
Yamana Gold Inc.	20 avril 2018	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
-------------------	--------------	----------------------------------

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Acasti Pharma Inc.	24 avril 2018	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Manitoba - Ontario
Fonds COTE 100 Premier (Parts de catégorie Ordinaire et parts de catégorie Gestion)	20 avril 2018	Québec
Fonds COTE 100 US (Parts de catégorie Ordinaire et parts de catégorie Gestion)		
Fonds COTE 100 Revenu (Parts de catégorie Ordinaire et parts de catégorie Gestion)		
Fonds COTE 100 Grandes Sociétés canadiennes (Parts de catégorie Ordinaire et parts de catégorie Gestion)		
Catégorie Fidelity Revenu mensuel	18 avril 2018	Ontario
FNB BetaPro Contrats à court terme S&P 500 VIX ^{MC} Haussier quotidien 2x	23 avril 2018	Ontario
FNB BetaPro Contrats à court terme S&P 500 VIX ^{MC} à rendement inverse quotidien		
Fonds d'actions mondiales de croissance	24 avril 2018	Ontario
Fonds de dividendes américain Purpose	19 avril 2018	Ontario
Fonds des marchés émergents Mackenzie	20 avril 2018	Ontario
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	20 avril 2018	Ontario
Fonds canadien d'obligations Mackenzie		
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie		
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie		
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie		
Fonds d'opportunités en titres de créance mondiaux Mackenzie		
Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie		
Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie		
Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie		
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie		
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie		
Fonds d'obligations tactique mondial en dollars US Mackenzie		
Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie		
Fonds équilibré toutes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds canadien équilibré Mackenzie		
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie		
Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill de revenu stratégique mondial Mackenzie		
Fonds équilibré de durabilité mondiale et d'impact Mackenzie		
Fonds de revenu Mackenzie		
Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy		
Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy		
Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie		
Fonds américain de dividendes Mackenzie		
Fonds enregistré américain de dividendes Mackenzie		
Fonds américain à faible volatilité Mackenzie		
Fonds toutes actions Chine Mackenzie		
Fonds renaissance Mackenzie Cundill		
Fonds de valeur Mackenzie Cundill		
Fonds mondial de dividendes Mackenzie		
Fonds d'actions mondiales Mackenzie		
Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie		
Fonds de petites capitalisations mondiales		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Mackenzie		
Fonds mondial de leadership d'impact Mackenzie		
Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy		
Fonds international Mackenzie Ivy		
Fonds d'actions internationales Mackenzie Ivy		
Fonds de ressources canadiennes Mackenzie		
Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie		
Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie		
Portefeuille équilibré Symétrie		
Portefeuille revenu prudent Symétrie		
Portefeuille prudent Symétrie		
Portefeuille revenu fixe Symétrie		
Portefeuille croissance Symétrie		
Portefeuille croissance modérée Symétrie		
Fonds de revenu stratégique Mackenzie		
Fonds de revenu stratégique américain Mackenzie		
Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US		
Fonds de dividendes toutes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds de croissance de dividendes toutes capitalisations canadiennes		
Mackenzie Fonds de valeur toutes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds canadien de croissance Mackenzie		
Fonds de dividendes grandes capitalisations canadiennes		
Fonds de croissance grandes capitalisations canadiennes		
Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de croissance Mackenzie		
Fonds canadien Mackenzie Ivy		
Mandat privé de marché monétaire canadien Mackenzie		
Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie		
Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie		
Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie		
Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie		
Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie		
Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie		
Mandat privé d'actions américaines Mackenzie		
Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie		
Fonds d'actions de marchés émergents à forte diversification Mackenzie		
Fonds d'actions européennes à forte diversification Mackenzie		
Fonds d'actions mondiales à forte diversification		
Fonds d'actions internationales à forte diversification Mackenzie		
Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie		
Catégorie Mackenzie Marché monétaire canadien		
Catégorie Mackenzie Équilibré toutes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Équilibré canadien de croissance		
Catégorie Mackenzie Ivy Canadien équilibré		
Catégorie Mackenzie Ivy Mondial équilibré		
Catégorie Mackenzie Dividendes toutes		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Valeur toutes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Canadien de croissance		
Catégorie Mackenzie Dividendes grandes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Petites capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Cundill Canadien sécurité		
Catégorie Mackenzie Cundill Américain		
Catégorie Mackenzie Croissance américaine		
Catégorie Mackenzie Grandes capitalisations américaines		
Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines		
Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines Devises neutres		
Catégorie Mackenzie Cundill Renaissance		
Catégorie Mackenzie Cundill		
Catégorie Mackenzie Marchés émergents		
Catégorie Mackenzie Occasions des marchés émergents		
Catégorie Mackenzie Croissance mondiale		
Catégorie Mackenzie Petites capitalisations mondiales		
Catégorie Mackenzie Ivy International		
Catégorie Mackenzie Ivy Européen		
Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères		
Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères Devises neutres		
Catégorie Mackenzie Mondial de ressources		
Catégorie Mackenzie Lingot d'or		
Catégorie Mackenzie Métaux précieux		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie		
Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie		
Catégorie Portefeuille prudent Symétrie		
Catégorie Portefeuille actions Symétrie		
Catégorie Portefeuille croissance Symétrie		
Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie		
Catégorie Mackenzie Actions canadiennes à forte diversification		
Catégorie mandat privé ciblé d'actions canadiennes		
Catégorie mandat privé d'actions mondiales Mackenzie		
Catégorie mandat privé équilibré de revenu Mackenzie		
Catégorie mandat privé d'actions américaines Mackenzie		
Fonds Fidelity Revenu mensuel	18 avril 2018	Ontario
Fonds Fidelity Revenu conservateur		
Portefeuille Fidelity Gestion équilibrée du risque		
Portefeuille Fidelity Gestion prudente du risque		
Mandat privé Fidelity Revenu conservateur	18 avril 2018	Ontario
Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	20 avril 2018	Ontario
Portefeuille FNB prudent Mackenzie		
Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie		
Portefeuille FNB croissance Mackenzie		
Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	19 avril 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	19 avril 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	19 avril 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	19 avril 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	19 avril 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	19 avril 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	24 avril 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	24 avril 2018	3 novembre 2017
Banque de Montréal	19 avril 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	19 avril 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	19 avril 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	19 avril 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	20 avril 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	20 avril 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	20 avril 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	20 avril 2018	17 mai 2016

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	20 avril 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	20 avril 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	23 avril 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	23 avril 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	24 avril 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	24 avril 2018	17 mai 2016
Banque Nationale du Canada	17 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	17 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	17 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	18 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	19 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	20 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	20 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	20 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	23 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	23 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	24 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	24 avril 2018	4 juillet 2016
Banque Royale du Canada	6 avril 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	9 avril 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	9 avril 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	10 avril 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	13 avril 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	13 avril 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	16 avril 2018	30 janvier 2018

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Royale du Canada	16 avril 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	17 avril 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	17 avril 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	17 avril 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	17 avril 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	18 avril 2018	30 janvier 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	18 avril 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	18 avril 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	20 avril 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	23 avril 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	23 avril 2018	13 février 2018
La Banque Toronto-Dominion	18 avril 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	19 avril 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	20 avril 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	23 avril 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	24 avril 2018	13 juin 2016

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
4 Touchdowns Capital Inc.	2018-03-01	240 000 \$
Advanced Proteome Therapeutics Corporation	2018-03-05 au 2018-03-12	911 600 \$
Banco Santander, S.A.	2017-10-23	174 620 936 \$
Banque Nationale du Canada	2018-03-05	1 000 000 \$
Belmont Resources Inc.	2018-03-08	112 000 \$
Boardwalktech, Inc.	2018-02-28	10 110 077 \$
Bruce Power L.P.	2018-03-01	706 845 500 \$
Clarocity Corporation	2018-03-06	659 464 \$
Corporation de Sécurité Garda World	2018-03-05	8 877 890 \$
Crestpoint Institutional Real Estate Fund	2018-02-27	45 412 353 \$
Cryptanite Blockchain Technologies Corp.	2018-03-02 au 2018-03-07	4 457 899 \$
DLV Resources Ltd.	2018-02-26	3 172 000 \$
Durum Industrial Real Estate Investment Trust	2018-03-01	730 800 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Feldan Bio inc.	2018-02-28	3 066 747 \$
Finance CoPower, inc.	2018-03-01	1 692 000 \$
Flow Water Inc.	2018-02-27 au 2018-03-05	628 750 \$
Fonds de placements privés à revenu fixe Plus à court terme Sun Life	2018-02-28	50 000 000 \$
Glen Road Trust	2018-02-28	216 000 \$
Golden Dawn Minerals Inc.	2018-03-01	742 550 \$
Good natured Products Inc.	2018-02-28	5 049 000 \$
Greenbriar Capital Corp.	2018-03-01	827 000 \$
Greystone Real Estate Fund Inc.	2018-03-05	38 958 000 \$
Groupe SNC-Lavalin inc.	2018-03-02	525 000 000 \$
Guardian Capital Real Estate Fund LP	2018-03-07	15 000 000 \$
Hillcrest Petroleum Ltd.	2018-02-27	439 600 \$
ICM (IX) Real Estate Trust	2018-03-06	1 148 030 \$
K92 Mining Inc.	2018-03-06	6 500 025 \$
Kingdom of Spain	2018-02-27	62 117 882 \$
Levante Living Trust	2018-02-28	301 920 \$
LiveWell Foods Canada Inc.	2018-03-06	4 001 059 \$
Manganese X Energy Corp.	2018-02-20	792 750 \$
Métaux Osisko incorporée	2018-02-28	948 175 \$
NationWide II Self Storage Trust	2018-02-28	133 698 \$
Nissan Canada Financial Services Inc.	2018-03-05	500 000 000 \$
Nubeva, Inc.	2018-02-28	10 100 020 \$
NuVista Energy Ltd.	2018-03-02	220 000 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Penfund Capital Fund VI Limited Partnership	2018-03-12	517 460 000 \$
Pinnacle Absolute Return Trust	2018-03-01	276 474 \$
Plus Products Holdings Inc.	2018-03-09	1 284 047 \$
Pulis Real Estate LP2	2018-02-28	180 290 \$
Pulis Real Estate Trust	2018-02-28	282 700 \$
Quinsam Capital Corporation	2018-03-01	13 139 609 \$
RavenQuest BioMed Inc.	2018-02-28	33 529 127 \$
Renaissance Oil Corp.	2018-03-05	11 138 750 \$
Ring Energy, Inc.	2018-02-27	12 488 000 \$
Romspen Mortgage Investment Fund	2018-03-01	10 121 320 \$
Scorpion Resources Inc.	2018-03-08 au 2018-03-16	10 500 000 \$
Secure Capital MIC Inc.	2018-03-01 au 2018-03-09	413 235 \$
Société en commandite Brightspark 01-18	2018-03-02	6 768 390 \$
Société en commandite Val-Éo	2018-03-12 au 2018-03-19	210 360 \$
Sprint Corporation	2018-02-22	47 658 750 \$
Stina Resources Ltd.	2018-02-26	1 709 839 \$
Trez Capital Prime Trust	2018-03-06 au 2018-03-09	294 000 \$
Trez Capital Yield Trust	2018-02-27 au 2018-03-05	2 469 738 \$
Trez Capital Yield Trust	2018-03-06 au 2018-03-09	7 875 466 \$
Trez Capital Yield Trust US	2018-02-27 au 2018-03-05	3 928 748 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2018-03-06 au 2018-03-09	916 400 \$
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2018-02-26 au 2018-03-05	9 013 371 \$
Triumph Real Estate Investment Fund	2018-03-02	1 346 380 \$
UBS AG, Jersey Branch	2018-03-01 au 2018-03-06	4 746 119 \$
UBS AG, Jersey Branch	2018-03-08 au 2018-03-14	12 891 007 \$
Westboro Mortgage Investment Corp.	2018-02-28	1 007 050 \$
Woodside Petroleum Ltd.	2018-02-23	28 674 977 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Alstra Fund PLC - Tactrend Fund	2017-01-25	98 096 250 \$
Colchester Local Markets Bond Fund (The)	2014-01-31	49 479 550 \$
Colchester Local Markets Bond Fund (The)	2017-05-26 au 2017-06-02	44 310 000 \$
Colchester Local Markets Bond Fund (The)	2017-05-26 au 2017-06-02	44 310 000 \$
Crown Europe Small Buyouts IV PLC	2017-01-01 au 2017-12-31	2 373 299 \$
EHP Advantage Fund	2017-01-01 au 2017-12-31	35 337 494 \$
EHP Guardian Fund	2017-01-01 au 2017-12-31	134 710 566 \$
Fidelity Canadian Systematic Equity Institutional Trust	2017-01-01 au 2017-12-31	45 130 335 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Fonds D'actions Internationales A Petite Capitalisation-Global Alpha	2017-01-01 au 2017-12-31	18 761 443 \$
Fonds D'arbitrage Améthyste	2017-01-01 au 2017-12-31	15 974 160 \$
Fonds De Revenu Fixe International	2017-01-01 au 2017-12-31	6 305 881 \$
Fonds Global Alpha CC&L	2017-01-01 au 2017-12-31	81 856 605 \$
Fonds Innocap Tobam Actions Int. Anti Indice De Reference	2017-01-10 au 2017-05-16	5 675 562 \$
Fonds Mondial Équilibré Cooper's Hawk	2017-01-01 au 2017-12-31	27 504 881 \$
Fonds Multi-Stratégies Topaz	2017-01-01 au 2017-12-31	6 708 835 \$
Fonds PGEQ S.E.C.	2017-06-01 au 2017-09-01	7 000 000 \$
Fonds Unigestion Actions Monde	2017-01-03 au 2017-12-29	32 081 325 \$
Franklin Emerging Market Debt Institutional Fund	2017-01-03 au 2017-12-29	28 000 000 \$
Franklin K2 Alternative Strategies Fund	2017-01-03 au 2017-12-29	4 325 727 \$
Franklin Templeton Emerging Market Debt Opportunities (Cayman) Fund, LTD.	2017-05-01 au 2017-12-01	263 890 000 \$
Lazard Global Listed Infrastructure (Canada) Fund	2017-01-01 au 2017-12-31	189 056 520 \$
Lazard Global Small Cap Equity (Canada) Fund	2017-01-01 au 2017-12-31	221 334 802 \$
Templeton International Stock Trust	2017-01-03 au 2017-12-29	6 181 000 \$
Templeton Master Trust, Series I	2017-01-03 au 2017-12-29	51 015 782 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Turn8 Alternative Growth Fund	2017-01-01 au 2017-12-01	13 932 030 \$
Value Contrarian Equity Fund	2017-01-01 au 2017-12-31	1 560 000 \$
Waratah One Trust	2017-01-01 au 2017-12-31	35 947 480 \$
Waratah Performance Trust	2017-01-01 au 2017-12-31	18 745 332 \$
Winton Fund Limited (The)	2017-01-01 au 2017-12-31	40 571 958 \$
YTM Capital Credit Opportunities Fund	2017-01-03 au 2017-12-01	65 728 634 \$
YTM Capital Mortgage Income Fund	2017-01-03 au 2017-12-31	43 106 568 \$

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Acasti Pharma Inc.

Vu la demande présentée par Acasti Pharma Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 18 avril 2018 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, et les termes définis suivants :

« annexes » : les annexes au formulaire 20-F de l'émetteur lesquelles seront intégrées par renvoi dans le prospectus;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes;

« dispense temporaire » : la dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents visés;

« documents visés » : le formulaire 20-F et le rapport financier intermédiaire consolidé pour la période intermédiaire terminée le 31 décembre 2017 ainsi que le rapport de gestion correspondant;

« formulaire 20-F » : le rapport annuel de l'émetteur sur formulaire 20-F pour l'exercice terminé le 31 mars 2017;

« prospectus » : le prospectus simplifié provisoire et le prospectus simplifié;

« prospectus simplifié » : le prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« prospectus simplifié provisoire » : le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 23 avril 2017 ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir la dispense temporaire et la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti au Québec, en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Alberta et en Ontario;
2. L'émetteur est assujéti à la Loi de 1934 et se conforme à celle-ci;
3. Le dépôt par l'émetteur des documents exigés en vertu de la Loi de 1934 a pour conséquence d'intégrer les annexes par renvoi dans le prospectus;
4. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
5. Du fait de leur intégration par renvoi dans le prospectus, les annexes doivent être établies en français ou en français et en anglais;
6. En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec, les documents contenus aux annexes n'auraient pas eu à être intégrés par renvoi dans le prospectus, n'eût été l'intégration par renvoi dans le prospectus des documents exigés en vertu de la Loi de 1934;
7. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde :

1. la dispense temporaire à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française de ces documents soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié;
2. la dispense permanente.

Fait le 20 avril 2018.

Gilles Leclerc
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2018-SMV-0019

Oncolytics Biotech Inc.

Vu la demande présentée par Oncolytics Biotech Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 20 avril 2018 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, et les termes définis suivants :

« annexes » : les annexes aux formulaires américains 20-F de l'émetteur, ainsi que les annexes à tout autre document américain de l'émetteur préparé conformément à la Loi de 1934, lesquelles seront intégrées par renvoi dans le prospectus;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes;

« prospectus » : le prospectus préalable de base simplifié provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 24 avril 2018, lequel vise un placement d'un montant global de 150 000 000 \$ d'actions ordinaires, de bons de souscription, de reçus de souscription et d'unités, le prospectus préalable de base et les suppléments et suppléments de fixation du prix s'y rapportant, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans chacun des territoires du Canada;
2. L'émetteur est assujéti à la Loi de 1934 et se conforme à celle-ci;
3. Le dépôt par l'émetteur des documents exigés en vertu de la Loi de 1934 a pour conséquence d'intégrer les annexes par renvoi dans le prospectus;
4. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
5. Du fait de leur intégration par renvoi dans le prospectus, les annexes doivent être établies en français ou en français et en anglais;
6. En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec, les documents contenus aux annexes n'auraient pas eu à être intégrés par renvoi dans le prospectus, n'eût été l'intégration par renvoi dans le prospectus des documents exigés en vertu de la Loi de 1934;

7. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait le 23 avril 2018.

Gilles Leclerc
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2018-SMV-0020

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.